

JOURNÉE DES PRATICIENNES FORMATRICES - PRATICIENS FORMATEURS

BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS

Vendredi 19 avril 2024

Haute école de travail social et de la santé Lausanne

HE
TSL | **Hes·so**
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Au programme

9h15	<ul style="list-style-type: none">➤ Rétrospective 2023➤ Généralités et rappels➤ Calendrier➤ Besoins et enjeux futurs
9h45	<ul style="list-style-type: none">➤ Le nouveau programme PEC 22➤ Présentation du programme de la 2^{ème} année➤ Présentation de deux modules
10h15	<ul style="list-style-type: none">➤ Suivi d'étudiant.es en milieu hospitalier
10h45	PAUSE
11h15	<ul style="list-style-type: none">➤ Formation pratique PEC 22➤ Les directives d'application➤ L'évaluation➤ La supervision➤ Le TB
12h	<ul style="list-style-type: none">➤ Réponses à vos questions

Au programme

12h30	REPAS
13h45	➤ Workshop à choix, round 1
14h45	➤ Déplacement
15h	➤ Workshop à choix, round 2
16h	➤ Déplacement
16h15	➤ Synthèse des ateliers et clôture
17h	➤ Apéritif

Workshop 1: L'alternance intégrative, comment la faire vivre? (Salle B231)

Workshop 2: Outils d'accompagnement 1 : Comment offrir un feedback constructif ? (Salle B234)

Workshop 3: Outils d'accompagnement 2 : Comment soutenir le raisonnement clinique ? (Salle A332)

Workshop 4: Outils d'accompagnement 3 : Comment soutenir le raisonnement clinique ? (Salle B333)

Présentation de la filière

Assistantes administratives

- **Laurence Moesching**
(en remplacement de
Teresa Francioli)
- Laura Pilade

Assistant·e·s d'enseignement

- Alison Borda Calisaya (N3)
- Hélène Libon
- Clarisse Mottaz
- Virgile Paupelin
- **Louise Raffourt**
- **Maxime Siegenthaler**

Présentation de la filière

Enseignant·e·s

- [Martine Bertrand Leiser](#)
- [Sylvie Ray-Kaeser](#)
- Floriane Rebeaud (Resp. FP)
- **Laure Décastel (N1)**
- Romain Bertrand (N1)
- Anne Deblock-Bellamy (N1)
- Emeric Offenstein (N2)
- Marc-André Pellerin (N2)
- **Valentine Perrelet (N2)**
- Denis Pouliot-Morneau (N3)
- Michelle Monin (N3)
- Julie Desrosiers
- Catherine Genet
- Isabel Margot-Cattin
- Nicolas Kühne
- Virginie Stucki
- Valérie Simonet
- **Mathilde Berger**
- **Marie-Gabrielle Wick Brasey**
(arrivée en juin 24)

1. Rétrospective 2023

Rétrospective 2023

Depuis la dernière journée PF (27 janvier 2023) :

- 5 périodes de formation pratique (NIII, NII, N1, JIM, NIII)
- 355 étudiant.es accueillis dont :
 - 24 étudiants en parcours particuliers
 - 21 étudiants IN
- 8 étudiant.es OUT: au Canada, à La Réunion, en France, en Belgique, au Japon

Rétrospective 2023

La filière collabore actuellement avec 201 institutions partenaires, dont 159 ont accueilli ont moins 1 étudiant.e pour un période de formation pratique au cours des trois dernières années. Sur ces 201 institutions, 183 sont signataires de la convention sur la formation pratique de la HES-SO, et certifient la présence d'une praticienne formatrice ou d'un praticien formateur (PF) agré.e HES-SO. Sur les 18 restantes, 9 sont en attente de signature de cette convention, 2 ne peuvent la signer car elle ne sont pas sur le territoire de la HES-SO, 3 n'ont pas proposé de places sur les trois dernières années et 4 proposent des places sous la responsabilité d'un.e ergothérapeute référent.e, qui bien souvent a un contact étroit avec l'école (interventions en tant que vacataire) sans avoir le statut PF.

Rétrospective 2023

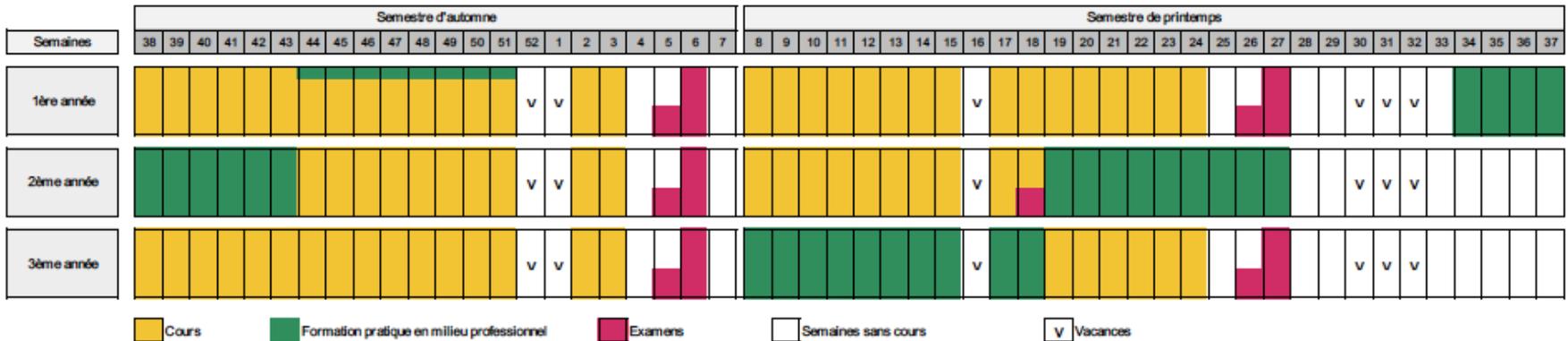
Période marquée par la transition entre le programme lié au PEC 12 et celui lié au PEC 22

Augmentation du nombre de périodes de formation pratique, rythme intensif et chamboulé

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION

1. Rappels et généralité

La formation pratique: le calendrier PEC 22



Sur une année civile:

- Fin février – début mai: Niveau 3
- Début mai à début juillet: Niveau 2
- Mi-août à fin-octobre: Niveau 1
- Fin-octobre à mi-décembre: Journées d'immersion

Pourcentage du stage

Les stages se font à **100%**, l'horaire de l'étudiant.e est celui des ergothérapeutes du service. L'étudiant.e dispose sur son temps de travail du temps nécessaire à la préparation des activités liées à son stage

Cependant, selon le calendrier des étudiant.es, il y a des possibilités d'aménagement:

- Niveau 1 : commencer 2 semaines plus tôt (semaine 32) à 80% (étudiant.e 4 jours dans le service), ou 1 semaine plus tôt (semaine 33) à 90% (étudiant.e 4,5 jours dans le service).
- Niveau 2 : prolonger jusqu'en semaine 28 pour proposer une 90% ou jusqu'en semaine 29 pour proposer un 80%
- Pour le stage niveau 3 : une semaine de vacances incluse, qui peut être supprimé pour proposer un 90%, ainsi qu'une semaine sans cours qui le précède, sur laquelle le stage pourrait déjà démarrer pour proposer un 80%.

Pourcentage du stage

Les stages se font à 100%, l'horaire de l'étudiant.e est celui des ergothérapeutes du service. **L'étudiant.e dispose sur son temps de travail du temps nécessaire à la préparation des activités liées à son stage**

L'étudiant.e est libéré du service pour effectuer les heures de supervision

Pendant la formation pratique, l'étudiant.e bénéficie des jours fériés et des congés accordés dans le cadre du service.

Stages à venir

2024

- ✓ Stage de niveau 2 de la volée 22-25: du 6 mai au **12 juillet**
- ✓ Stage niveau 1 volée 23-26: du 19 août au 25 octobre
- ✓ Journées d'immersion volée 24-27: novembre-décembre (29 ou 31 octobre, 12 ou 14 novembre, 26 ou 28 novembre, 3 ou 5 décembre, 10 ou 12 décembre)

2025

- ✓ Stage niveau 3 volée 22-25: du 17 février au 2 mai (avec une semaine de vacances)
- ✓ Stage niveau 2 volée 23-26 du 5 mai au 4 juillet

Sollicitation

Être inscrit-e dans notre base de données

2x par année:

En mars pour les stages de l'automne: niveau 1 et JIM

En octobre pour les stages du printemps suivant: niveau 3 et niveau 2

Importance du formulaire:

Vérifier les champs descriptifs

Mentionner les formations PF

Utiliser la partie remarque, l'information est directement transmise à l'étudiant: pour un stage en particulier

Possibilité d'ajouter un descriptif en format libre: reste dans les informations liées à la place

Documentation

Cyberlearn

<https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=5731>

Onglet Base réglementaire générale

- les directives de la formation pratique
- le contrat pédagogique tripartite
- la marche à suivre pour le contrat pédagogique tripartite
- les fiches d'évaluation de la formation pratique selon le niveau
- les descriptifs de module

Contacts formation pratique

Durant les stages: enseignant.es référent.es, selon confirmation de stage

Aspects organisationnels, réglementaires: Floriane Rebeaud, +41 79 474 95 11/ floriane.rebeaud@hetsl.ch Bureau D4

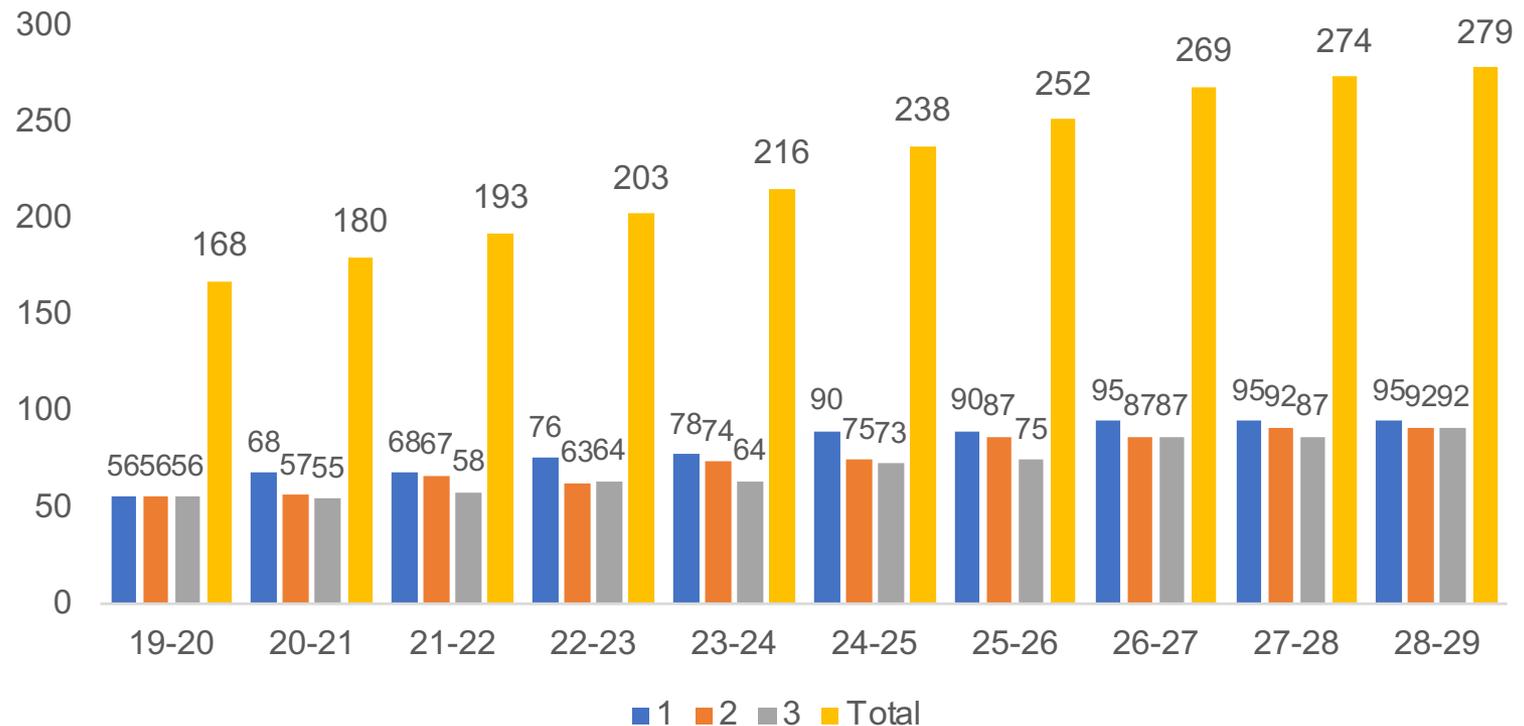
Aspects administratifs: Laurence Moesching, assistante administrative, +41 (0)21 651 62 51 / laurence.moesching@hetsl.ch Bureau B132

Adresse email commune: fper@hetsl.ch

1. Besoins futurs et enjeux

Augmentation de l'effectif

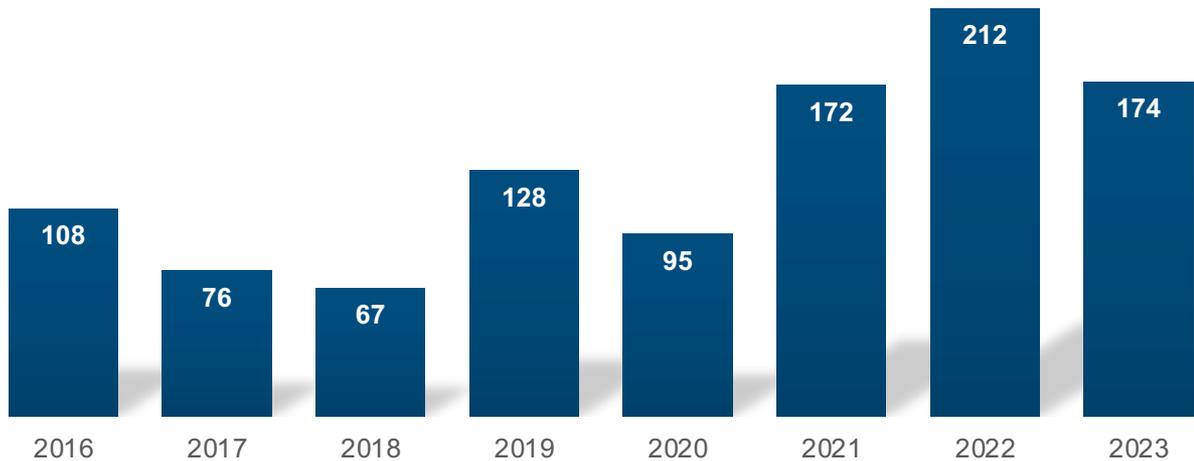
Evolution de l'effectif des étudiant·e·s BSc Ergothérapie



En lien avec la pénurie d'ergothérapeute

Etat de l'offre d'emploi en Suisse romande

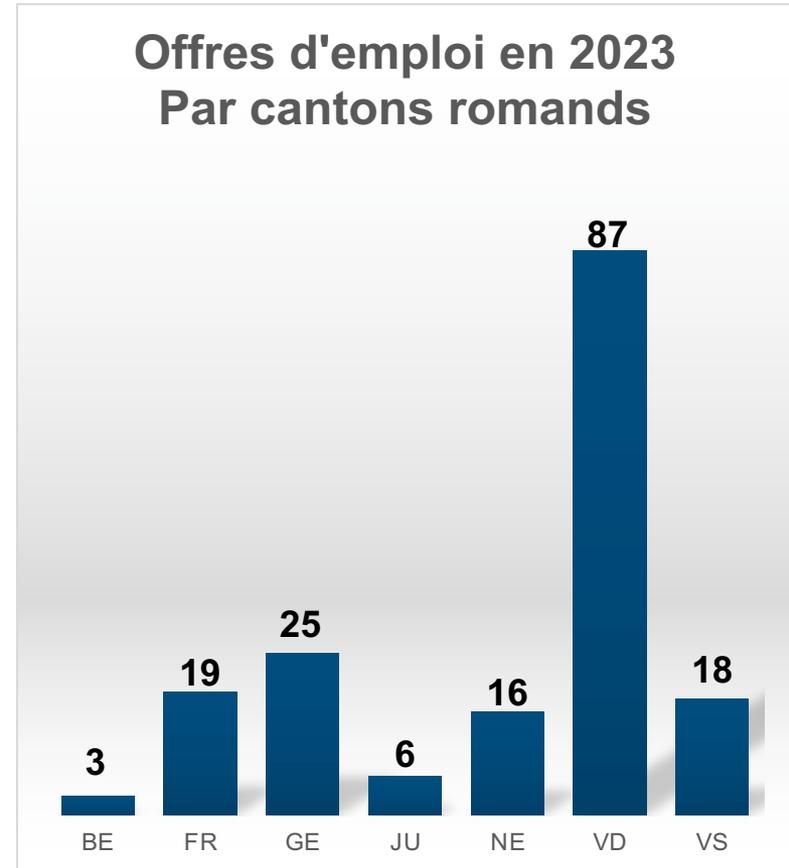
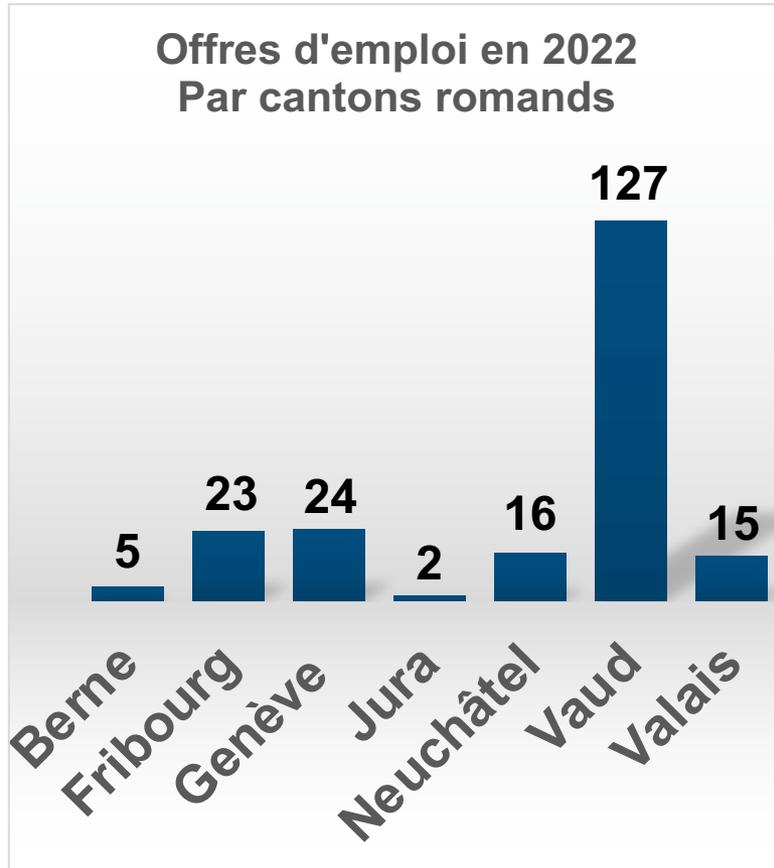
Offres d'emplois recensées en Suisse romande depuis 2016



Recensement via :

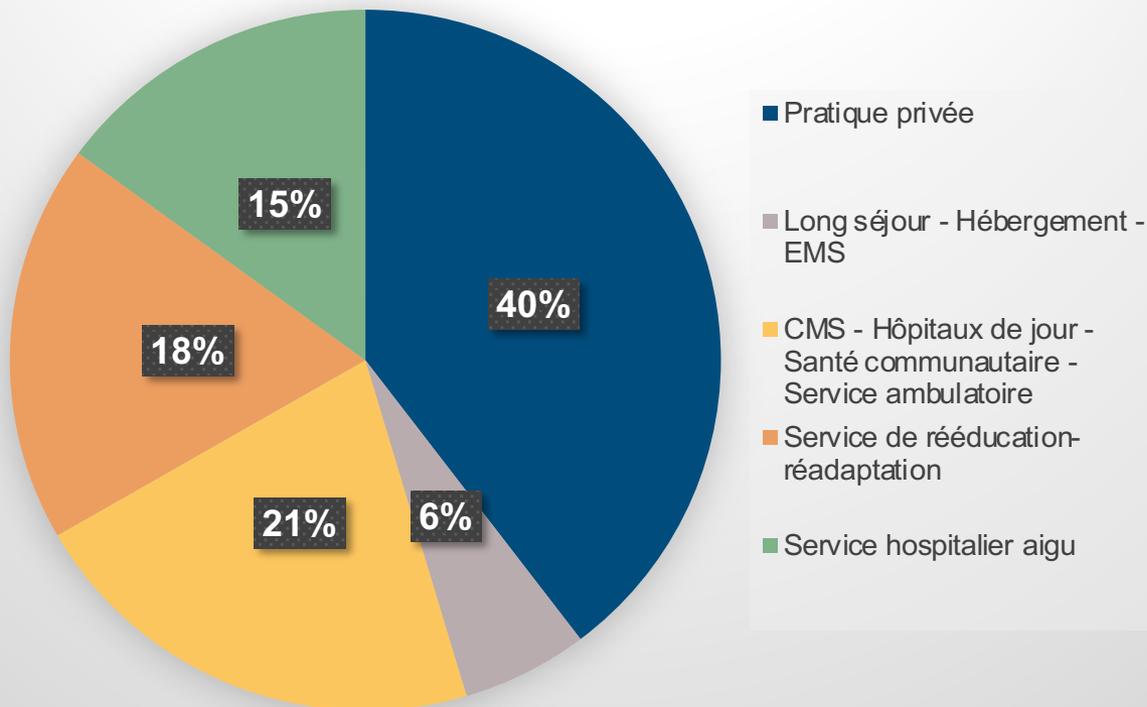
- Ergonet principalement
- Moteur de recherche Google « Offres d'emploi »
- jobup.ch
- jobeo.ch

Etat de l'offre d'emploi en Suisse romande



Etat de l'offre d'emploi en Suisse romande

Offres d'emploi en 2023
Par types de services



Offres de places de formation pratique

Etat des lieux année académique 2023/2024

Le ratio entre le nombre d'offres de places de formation pratique et le nombre de places requises est le suivant pour les différents niveaux :

- FP II (volée 21-24) : 74 places offertes / 58 places requises
- Journées d'immersion (volée 23-26) : 93 places offertes / 78 places requises
- **FP 1 (volée 22-25) : 75 places offertes / 72 places requises**
- FP III (volée 21-24) : 83 places offertes / 58 places requises
- FP 2 (volée 22-25) : 80 places offertes / 67 places requises

Ne considère pas les parcours particuliers ni les mobilités entrantes et sortantes

Recherche de solutions

- ✓ **HES-SO: révision du CAS PF**

<https://www.hes-so.ch/la-hes-so/enseignement/formation-pratique-sante-et-travail-social/practiciens-formateurs-et-practiciennes-formatrices-hes-so-pf/cas-hes-so-de-practicienne-formatrice-ou-de-praticien-formateur/evolution-du-cas-pf>

Mise en œuvre toujours prévu en février 2025

- ✓ **Filière ergothérapie:** accueil en tandem, collaboration et suivi rapprochés



Le programme de formation PEC 22

Sylvie Ray-Kaeser

Programme 22 – semestre 1

Modules	Unités
Perspectives occupationnelles	Occupations humaines
	Normativité, participation et handicap
Développement de la personne	Développement au début de la vie et dans l'enfance
	Développement à l'adolescence et à l'âge adulte
Profession : compétences élémentaires	La relation : au cœur de l'ergothérapie
	Les outils du métier d'étudiant-e
Système de santé et droit	Santé et système de santé
	Droit et assurances sociales
Profession : histoire et démarche	Histoire, éthique et déontologie de l'ergothérapie
	Analyses de l'occupation
	Démarche d'intervention en ergothérapie
Intégration 1	Journées d'immersion
	Intégration
	Journées Interprofessionnelles 1

Programme 22 – semestre 2

Modules	Unités
Performances occupationnelles et mobilité en contexte	Prérequis à la mobilité
	Interventions en ergothérapie en lien avec la mobilité
	Mobilité en contexte
Performances occupationnelles et habiletés manuelles	Techniques de confection d'orthèses et évaluation
	Interventions auprès des personnes avec des affections du MS
Transitions occupationnelles	Dans l'enfance
	À l'âge adulte
	En âge avancé
Performances occupationnelles des personnes adultes avec atteintes neurologiques	Prérequis aux interventions en neuroréadaptation
	Intervention auprès des personnes adultes avec atteintes neurologiques
	Analyse de la performance occupationnelle et adaptation
Habitudes de vie et santé	Bases neurobiologiques
	Gestion de la santé: alimentation, sommeil, activité physique, sexualité
	Rôles et relations interpersonnelles et santé
Intégration 2	Analyses de situation

Programme 22 – semestre 3

Modules	Unités
Méthodologie	EBP
	Designs de recherche, collecte et analyse de données
Performances occupationnelles des personnes à risque de vulnérabilité	Interventions auprès des personnes à risque et de leurs proches-aidants
	Lieux de vie et parcours de santé
Interventions auprès des enfants I	Physiopathologie et performance occupationnelle – démarche et outils d'évaluation – méthodes d'intervention
Intégration 3	Collaboration interprofessionnelle
	Appliquer la démarche ergothérapeutique
	Appliquer une réflexion éthique
Formation pratique I	FP et analyses de pratiques

Programme 22 – semestre 4

Modules	Unités
Interventions auprès des enfants II	Physiopathologie et performance occupationnelle – démarche et outils d'évaluation – méthodes d'intervention
Performances occupationnelles des personnes présentant une démence ou nécessitant des soins palliatifs	Interventions et approches psychosociales
	Lieux de vie spécifiques
Ergothérapie en santé mentale	Approfondissement des modèles transversaux
	Populations et contextes
Accompagner le changement	Théories du changement occupationnel et place dans la démarche d'intervention
	Mise en pratique d'outils pour accompagner le changement occupationnel
Formation pratique II	FP et analyses de pratiques Problématique pour TB

Options de la 3^{ème} année

Activités libres

PAuSES Proches Aidants : un service des étudiants en santé

Art et Créativité : perspective psychosociale

Approfondissement des interventions auprès des enfants

Approfondissement des interventions en affections de la main

Approfondissement des interventions en neuroréadaptation

Aménagement du domicile

Interventions individuelles et en groupe en santé mentale

Accompagnement à la mobilité et aux transferts

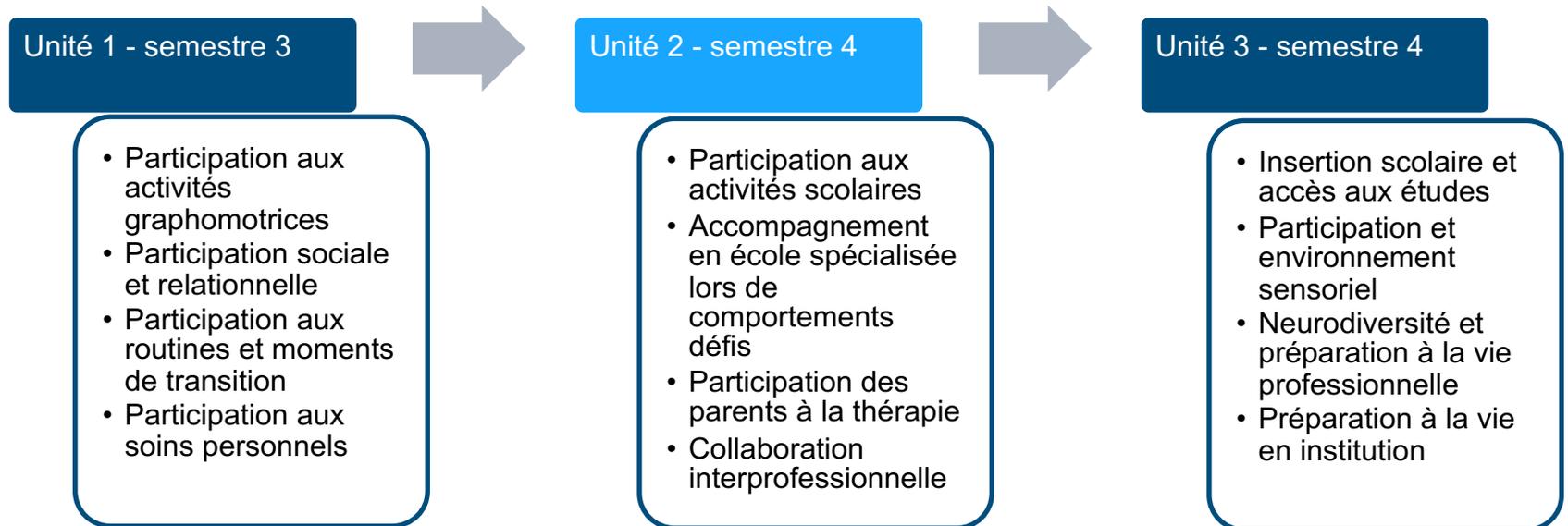
Techniques de fabrication numérique comme moyen d'adaptation

....

Le module 2413 « Interventions auprès des enfants »

Sylvie Ray-Kaeser

Module Interventions auprès des enfants



Cours Interventions auprès des enfants

Paralysie cérébrale
infantile

Troubles
neurodéveloppementaux

Troubles neurovisuels

Méthodes d'évaluation

Méthodes
d'enseignement
apprentissage

Approches cognitives,
sensorielles, motrices,
comportementales

Déroulé et méthodes pédagogiques : échantillon

- | | |
|----|---|
| 38 | 20.09, 13h – 16h15 Théorie 1
Introductions aux droits des enfants et aux modèles d'intervention auprès des enfants et adolescents |
| 39 | 25.09, 13h – 16h15 : Théorie 2
Introduction aux psychopathologies neurodéveloppementales et problématiques occupationnelles |
| 39 | 26.09, 8h30 – 10h : Tutorat 1
Introduction aux 4 situations |
| 39 | 27.09, 13h – 16h15 : Travail étudiant
Visionner les vidéos de C. Newman |
| 40 | 02.10, 8h30 – 12h : Théorie 3
Démarche et outils d'évaluation |

Intervenant·es

C. Newman

M. Katz

J. Maeder
D. Wellinger

M. Macherel

P. de Meyer

C. Dufour

V. Perrelet

L. Décastel

A. Borda

S. Ray-
Kaeser

Le module 2373 « Intégration 3 »

Romain Bertrand

Intégration 3

- 3 Unités d'Enseignement

Unité 1
Collaboration
Interprofessionnelle
1 ECTS

Unité 2
Appliquer la
démarche
ergothérapeutique
1 ECTS

Unité 3
Appliquer une
réflexion éthique
1 ECTS

Intégration 3

- 3 Unités d'Enseignement

Unité 2
Appliquer la
démarche
ergothérapeutique
1 ECTS

Objectifs généraux

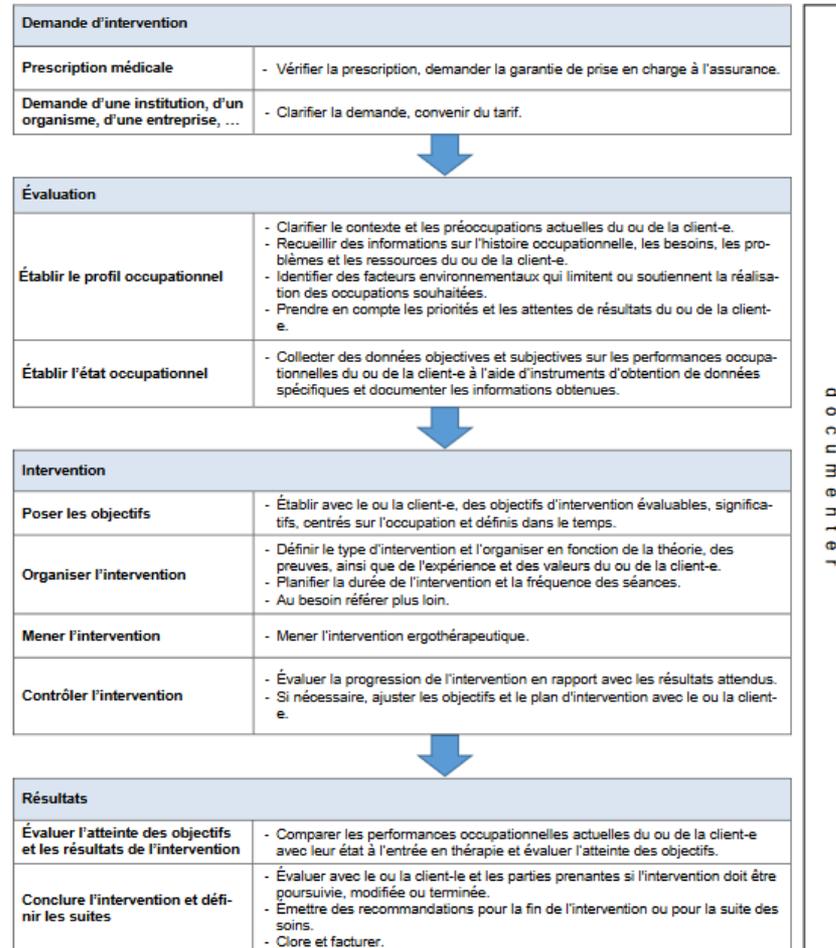
- Mettre en œuvre une démarche ergothérapeutique à partir d'une situation rencontrée en formation pratique
- Justifier les éléments de la démarche ergothérapeutique et du raisonnement professionnel

Unité 2 – Appliquer la démarche ergothérapeutique

- Le rapport de stage doit suivre le début de la démarche décrite par l'ASE

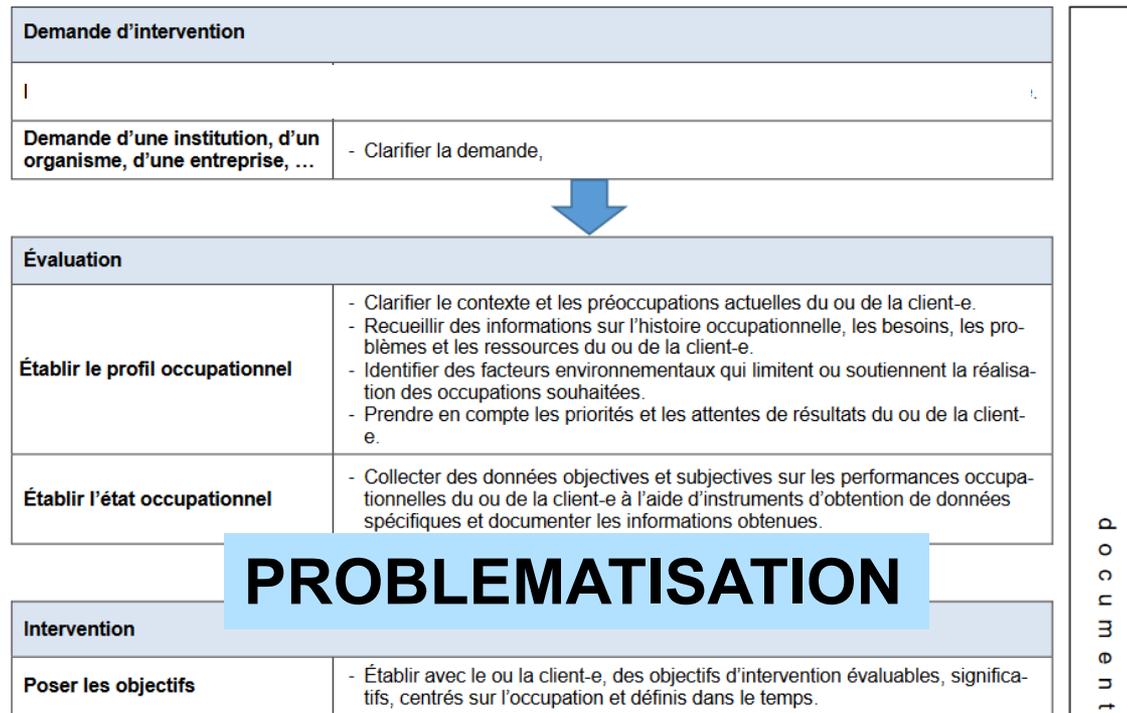
La démarche de l'ergothérapie

Élaboré par l'association suisse des ergothérapeutes en collaboration avec les filières de formation à l'ergothérapie de la HES-SO, de la SUPSI et de la ZHAW, 2017.



La démarche de l'ergothérapie

Élaboré par l'association suisse des ergothérapeutes en collaboration avec les filières de formation à l'ergothérapie de la HES-SO, de la SUPSI et de la ZHAW, 2017.



Rapport de stage

- Changement : Le rapport de stage est à faire **après** le stage
- Pour cela, besoin de **récolter des données pendant le stage** selon un canevas...
- Information envoyée par courriel en même temps que les informations sur le stage

- Description du contexte (client·e, origine de la demande, indication)
- Histoire de vie, occupations habituelles, expériences positives/négatives
- Attentes du / de la client·e
- Données sur la personne
- Données sur l'environnement
- Données sur les performances occupationnelles

- Obtenir l'**accord signé** de la personne ou de ses représentant·es
- **Récolter** les données selon différentes modalités
- Assurer la **confidentialité** des données et leur **anonymisation**

- **Prévoir / planifier du temps** pour cette récolte, sur la 2^e moitié de stage
- Choisir une personne qui **n'est pas suivie** par le ou la stagiaire
- Superviser la récolte mais **ne pas «aider»**

Questions ?

- Romain.bertrand@hetsl.ch
- Laure.decastel@hetsl.ch

La démarche en ergothérapie: exemple d'application selon une approche occupationnelle en milieu hospitalier

*Line Michaud - Vionnet
Laure Décastel*

Plan



Rappel des éléments
enseignés



Perspective occupationnelle ?
Perspective biomédicale ?



L'importance de rendre
transparent le **raisonnement**
professionnel

Le processus en ergothérapie

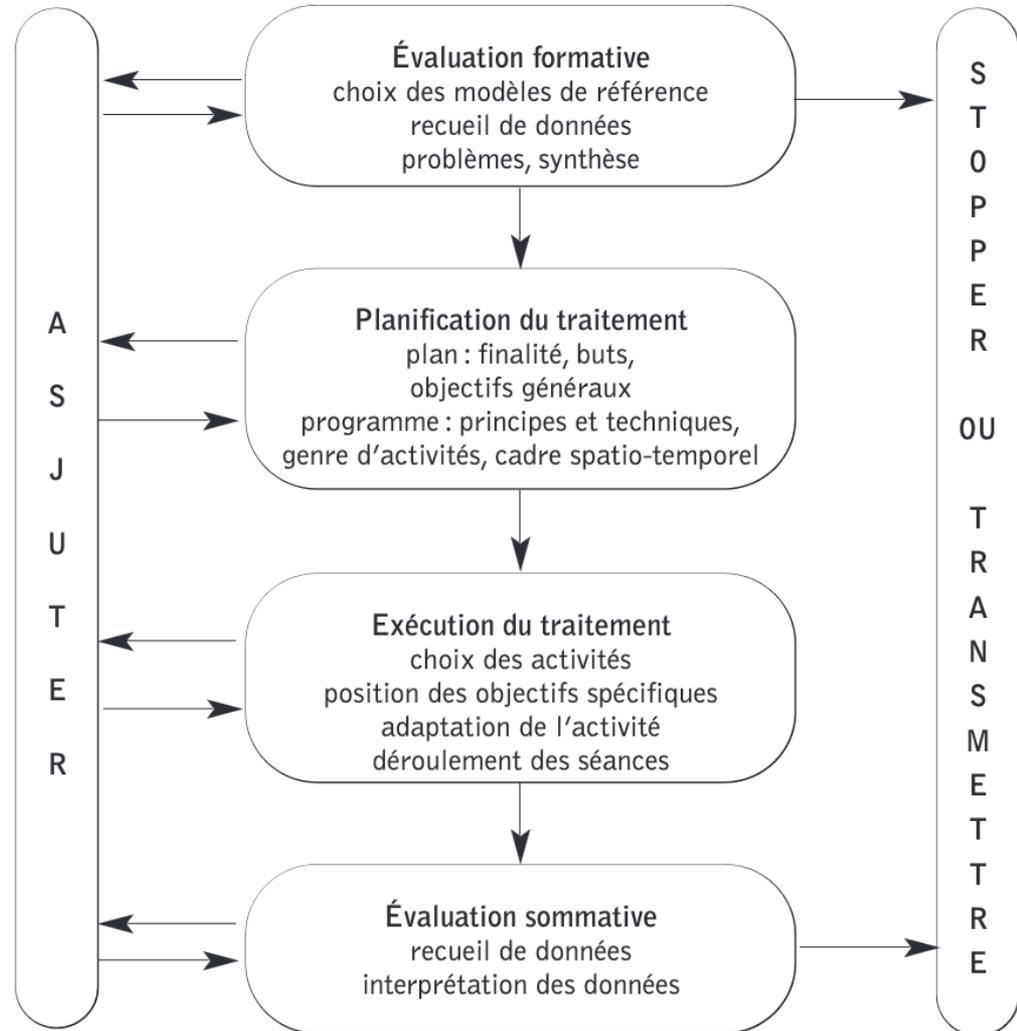
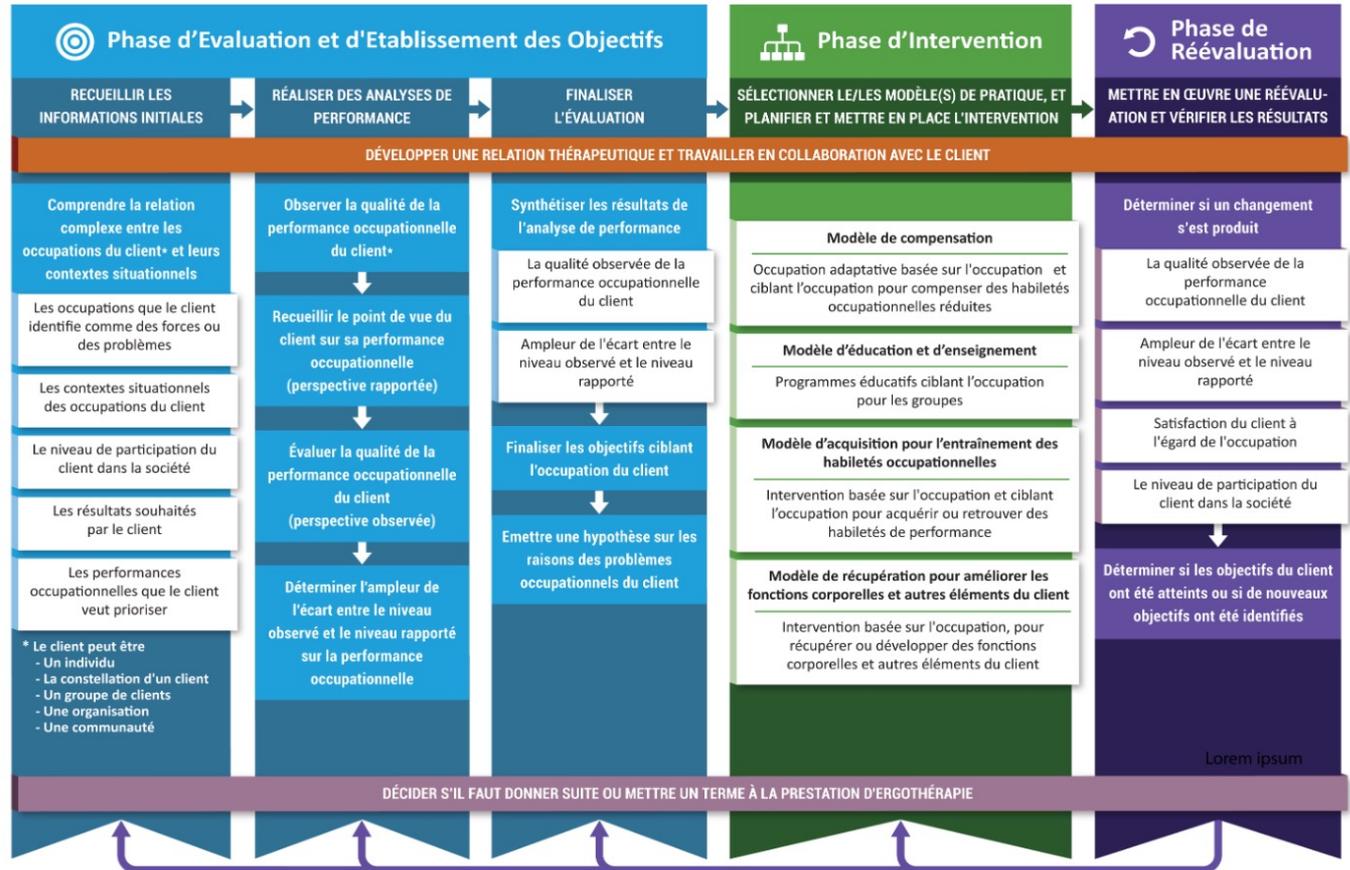


Figure 4. Le processus de l'ergothérapie (Meyer, 1990, p. 19).

Un guide pour conduire une démarche occupation-centrée



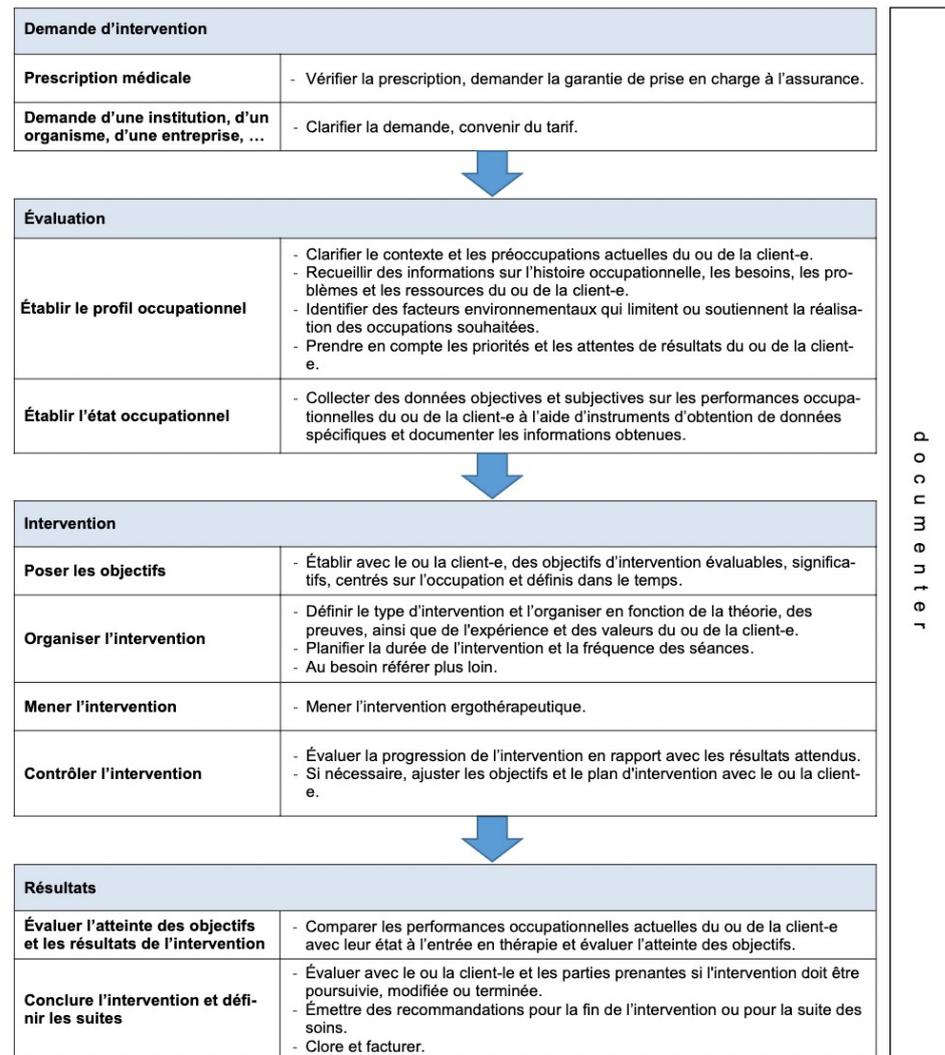
Représentation graphique du Modèle du Processus d'Intervention en Ergothérapie (OTIPM)



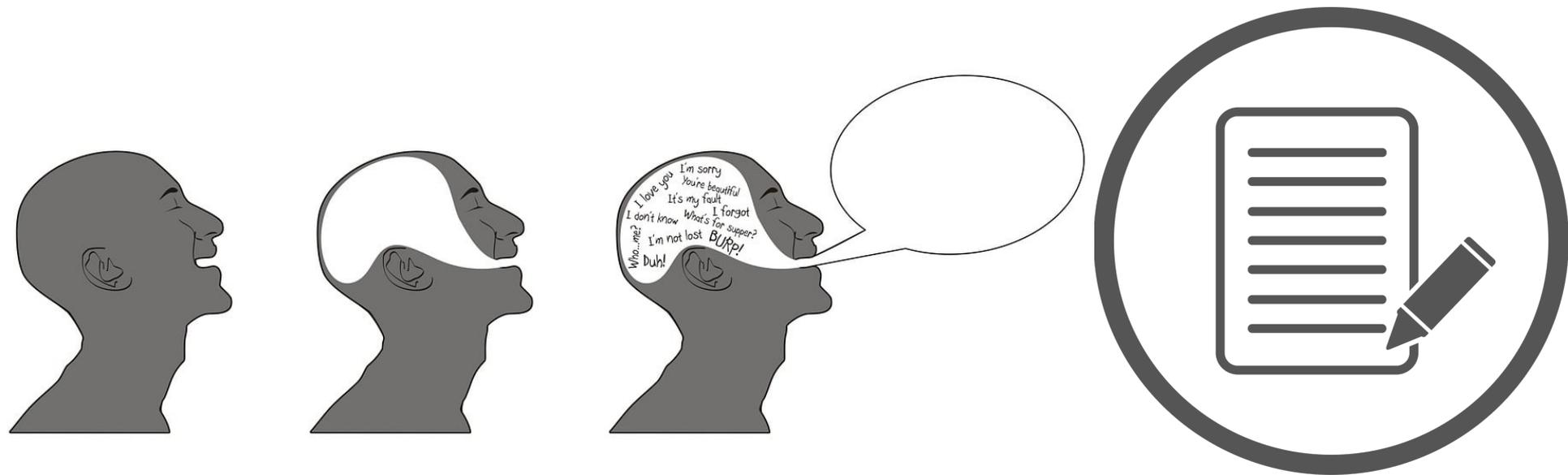
De Fisher, A. G., & Marterella, A. [2019]. *Powerful practice: A model for authentic occupational therapy*. Fort Collins, CO: Center for Innovative OT Solutions.
 © Center for Innovative OT Solutions, 2019; peut être photocopié pour usage personnel

La démarche de l'ergothérapie

Élaboré par l'association suisse des ergothérapeutes en collaboration avec les filières de formation à l'ergothérapie de la HES-SO, de la SUPSI et de la ZHAW, 2017.



Le processus en ergothérapie pour les étudiant·es ?



Perspectives occupationnelle et biomédicale : Doivent-elles s'opposer ?



Occupation-centred, -based, -focused

Table I. Summary of the definitions of the terms occupation-centred, occupation-based, and occupation-focused.

How we guide our reasoning and our subsequent actions

Occupation-centred To adopt a profession-specific perspective – a world view of occupation and what it means to be an occupational being – where occupation is placed in the centre and ensures that what we do is linked to the core paradigm of occupational therapy

What we do and how we do it in research, education, and practice

Occupation-based To use occupation as the foundation – to engage a person in occupation (i.e. the performance of chosen daily life tasks that offer desirable levels of pleasure, productivity, and restoration, and unfold as they ordinarily do in the person's life) as the method used for evaluation and/or intervention

Occupation-focused To focus one's attention on occupation – to have occupation as the proximal (i.e. immediate) focus of the evaluation or the proximal intent of the intervention

(Fisher, 2013)

Perspectives occupationnelle et biomédicale : Doivent-elle s'opposer ?



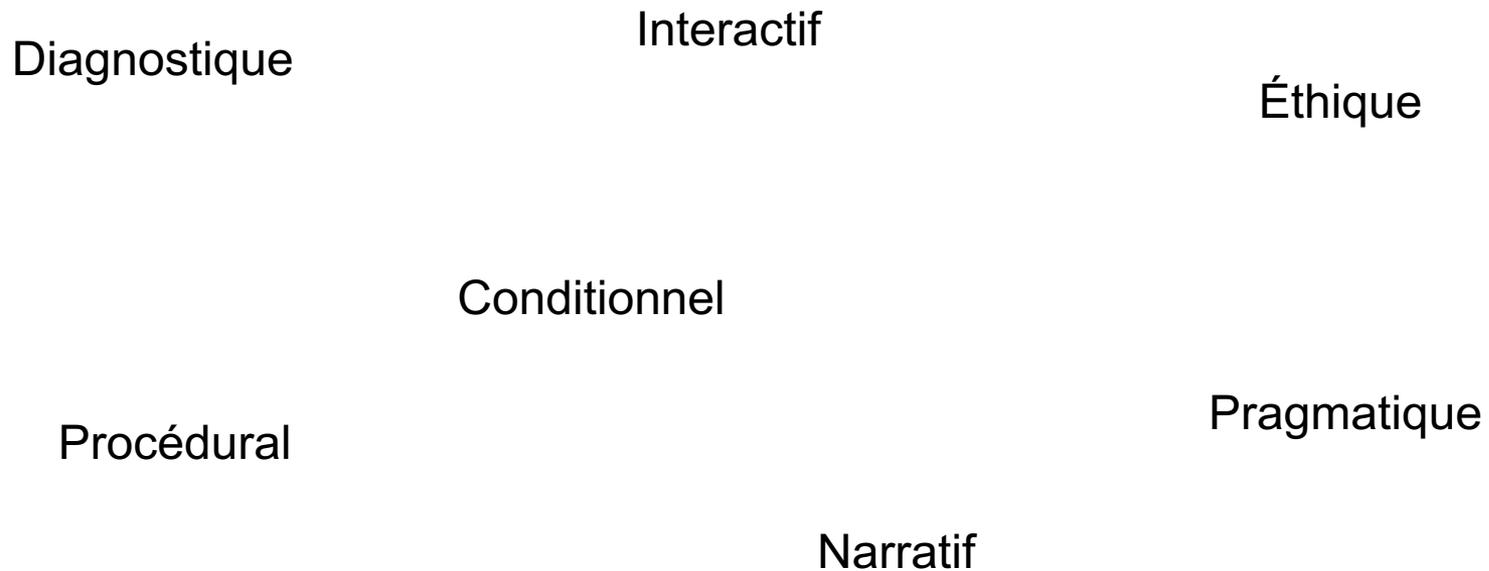
Occupation-centred, -based, -focused ???

En milieu hospitalier aigu, il est difficile d'être *occupation-focused*, car l'objectif de l'hospitalisation... c'est d'en sortir le plus vite possible et de retrouver ses fonctions ! Objectif économique, assurantiel, médical et souvent de la personne qui souffre dans son corps ou son esprit.

Occupation-centred : nous le sommes toutes et tous et c'est possible avec une approche bottom-up.

Occupation-based : mises en situation, pose d'objectifs occupationnels, défense de la personne en équipe interpro selon ses performances occupationnelles et sa participation sociale.

L'importance du raisonnement professionnel



Le mot de la fin

Verbaliser et discuter

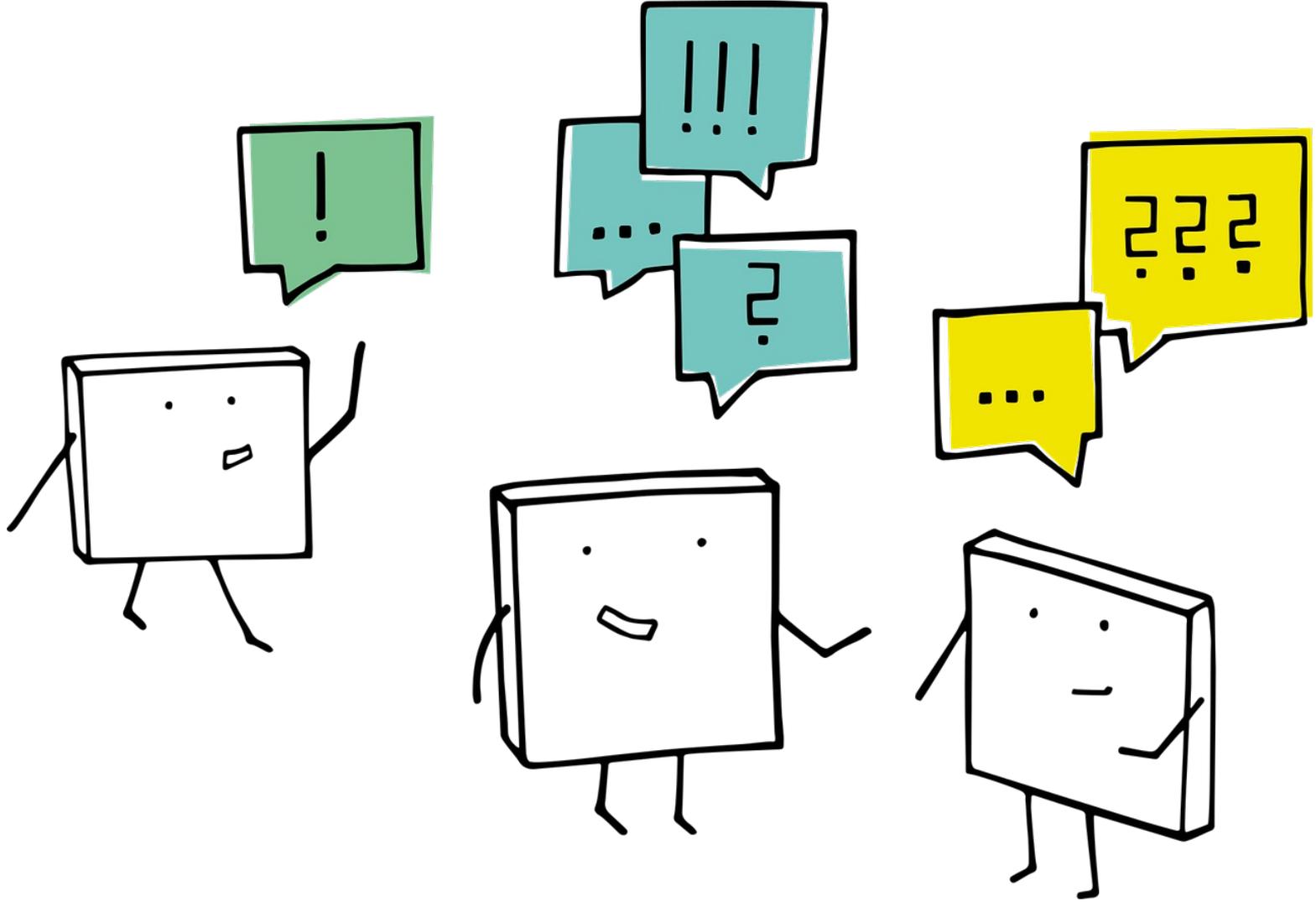
Pousser les étudiant·e·s à écrire

Cesser d'opposer les approches: il s'agit de savoir et verbaliser pourquoi on fait les choses

Penser à s'inquiéter à l'identité de l'étudiant·e en tant que futur·e ergothérapeute

Pour poursuivre la réflexion et la discussion

- 1. L'alternance intégrative, comment la faire vivre ?**
- 2. Comment offrir un feedback constructif ?**
- 3. Comment soutenir le raisonnement clinique ?**
- 4. Comment utiliser l'observation comme outil d'apprentissage ?**



Références bibliographiques

Association Suisse des Ergothérapeutes. (2017). *La démarche de l'ergothérapie*. <https://www.ergotherapie.ch/download.php?cat=6JLvL2DYoAPKasSNvUf3Dw%3D%3D&id=417>

Fisher, A.G. (2013). Occupation-centred, occupation-based, occupation-focused: Same, same or different ? *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 20, 162-173. <https://doi.org/10.3109/11038128.2012.754492>

Fisher, A. G., & Marterella, A. (2019). *Powerful practice : a model for authentic occupational therapy*. Center for Innovative OT Solutions.

Meyer, S. (2018). L'occupation, concept central de l'ergothérapie. *Journal de l'Association suisse des ergothérapeutes*, 18(2), 19-22.

Meyer, S. (2010). *Démarches et raisonnements en ergothérapie*. EESP.

AOTA. (2020). Occupational Therapy Practice Framework : Domain and Process—Fourth Edition. *The American Journal of Occupational Therapy*, 74(Supplement_2), 7412410010p1-7412410010p87. <https://doi.org/10.5014/ajot.2020.74S2001>

PAUSE

La formation pratique PEC 22

Directives d'application de la formation pratique PEC22

Document essentiel

Pec 12 VS PEC 22:

Modifications plus sur la forme que sur le fond

Quelques éléments nouveaux, en lien avec des questions fréquentes qui n'étaient pas règlementés.

Cf. doc en pièce jointe

Directives d'application de la formation pratique PEC22

- ✓ Structure
- ✓ Conditions de travail, absence, frais
- ✓ Assurances
- ✓ Tâches et responsabilités de chaque partie
- ✓ Modalités d'évaluation, procédure en cas de risque d'échec

Directives d'application de la formation pratique PEC22

✓ Conditions de travail, absence

Les absences en cas de maladie ou d'accident sont justifiées par un certificat médical selon les règles en vigueur dans l'institution d'accueil de l'étudiant·e. Le certificat est envoyé à l'institution d'accueil avec copie au secrétariat de la filière.

Toute absence de plus de 10 jours ouvrables durant la période de formation pratique, quelle qu'en soit la raison, entraîne sa non-validation. Lors d'une absence jusqu'à 10 jours, la période est évaluée normalement.

Lorsqu'une absence de plus de 10 jours est médicalement certifiée, la période de formation pratique ne peut pas être validée mais elle n'est pas échouée. Elle est repoussée, en principe, selon la règle de l'article 20.

Directives d'application de la formation pratique PEC22

✓ Conditions de travail, frais

Les frais de déplacement de l'étudiant·e au lieu qui l'accueille sont à sa charge. Cette règle s'applique également si l'étudiant·e doit se déplacer entre deux sites pour son stage.

Si l'étudiant doit utiliser un véhicule privé dans le cadre des activités liées à son stage, les frais de déplacements professionnels sont indemnisés par le lieu de stage pour autant que ce moyen de transport soit inévitable et qu'aucune autre solution ne puisse être proposée. L'indemnisation est effectuée sous forme d'une indemnité kilométrique dont le montant est défini par les règlements du service ou ceux de l'institution d'accueil.

Directives d'application de la formation pratique PEC22

✓ Assurance

L'étudiant·e est assuré·e contre les accidents professionnels, les accidents non- professionnels et contre les maladies professionnelles par l'institution de formation pratique, conformément à la LAA, considérant que la durée de travail hebdomadaire est égale ou supérieure à 8 heures.

En Suisse l'étudiant·e est couvert·e en responsabilité civile par l'assurance de l'institution de formation pratique.

Tache et responsabilité de chaque partie

L'étudiant

L'étudiant·e accomplit les travaux qui lui sont confiés en respectant les cadres réglementaires de l'école, du service qui l'accueille ainsi que le code de déontologie de l'Association suisse des ergothérapeutes.

Avant le stage, l'étudiant·e :

prend connaissance de la base réglementaire et des informations relatives au lieu de stage ;

élabore ses attentes, lors de la session de préparation du stage, en termes d'objectifs, de contenu et de modalités d'évaluation du stage, conformément aux rubriques du Contrat pédagogique tripartite ;

prend contact avec la praticienne formatrice ou le praticien formateur ou selon la situation avec l'ergothérapeute référent·e et organise une visite préalable du lieu de stage.

Tache et responsabilité de chaque partie

L'enseignant.e référent.e

- prépare les étudiant·es à leur stage et les aide à établir des objectifs d'apprentissage pour leur formation pratique.
 - organise les sessions d'analyse de pratique et définit un contenu qui favorise une réflexion alliant la théorie à la pratique.
 - signe le contrat pédagogique tripartite, organise et effectue une visite de stage.
 - en cas de difficulté et à la demande de la praticienne formatrice ou du praticien formateur ou encore de l'étudiant·e, l'enseignant·e se rend sur le lieu de stage de l'étudiant·e.
- garantit le respect des conditions de formation pratique.

Les analyses de pratique

Les analyses de pratique ne sont pas évaluées, cependant la présence est obligatoire et les activités demandées doivent être réalisées pour que les ECTS soient acquis.

Les analyses de pratique comprennent:

Sessions d'analyse de pratique (pré-pendant-post-stage)

Rédaction et signature du CPT

Visite mi-stage

Eventuels travaux demandés pendant et pour les cours (récolte de de données)

Tache et responsabilité de chaque partie

Le ou la PF

- organise l'accueil de l'étudiant·e.
- prévoir les tâches et les responsabilités de l'étudiant·e. Il ou elle tient compte des objectifs de l'étudiant·e et des indications figurant dans le descriptif de module et dans le formulaire d'évaluation de la formation pratique.
- participe à l'élaboration du CPT avec l'étudiant.e. Le CPT prend en compte les éléments prévus par la praticienne formatrice ou le praticien formateur et les souhaits ou les objectifs que l'étudiant·e a élaborés initialement lors de la session de préparation du stage puis adaptés après avoir rencontré le praticien formateur ou la praticienne formatrice.
- supervise le travail de l'étudiant·e conformément au descriptif de fonction type du praticien formateur ou de la praticienne formatrice HES-SO. Elle ou il offre au moins une heure d'entretien par semaine spécifiquement organisée pour le suivi du stage.
- dispense un enseignement clinique.
- ajuster son encadrement aux compétences de l'étudiant·e et aux besoins qu'elle ou qu'il exprime
- évalue la période de formation pratique selon les procédures prévues

L'évaluation de la formation pratique PEC 22

Historique

Mise en évidence de tensions liées au formulaire PEC 12:

- difficultés pour les PF de coter les attentes
- parfois sentiment d'inégalité de traitement pour les étudiant.es
- difficulté d'objectiver, de discriminer les situations d'échec

Formulaire PEC 22:

- base issue d'un atelier tenu lors de la journée PF 23
- groupe de travail au sein de la filière
- consultation d'un groupe de PF et intégration des remarques

L'évaluation de la formation pratique PEC 22

Généralités

Chaque période de formation pratique vaut 13 ECTS

La formation pratique est évaluée par le praticien formateur ou la praticienne formatrice

But de l'évaluation: vérifiée la validation des activités telle qu'elles sont définies dans le guide de l'évaluation de la formation pratique selon le niveau

1 guide par niveau

L'évaluation de la formation pratique PEC 22

- 2 documents encadrent l'évaluation
- Guide de l'évaluation (descriptif des activités)
- Fiche d'évaluation personnelle

Ils se basent sur le référentiel de compétences de la profession d'ergothérapeute.

Guide de l'évaluation de la formation pratique

Cinq groupes de rôles pour l'évaluation

1. Rôle d'expert·e

- Fondements conceptuel
- Démarche en ergothérapie
- Pratique basée sur des preuves

2. Rôle de collaborateur·rice

3. Rôle de communicateur·rice

4. Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice et rôle de promoteur·rice

5. Rôle de leader et rôle de professionnel·le

Guide de l'évaluation de la formation pratique

Pour chaque groupe, des activités professionnelles ont été élaborées par niveau de stage. Des indicateurs de réussite permettent ensuite de déterminer si l'étudiant a réussi ou non ces activités professionnelles de la manière attendue. Ces indicateurs ne sont pas exhaustifs et ne s'appliquent pas à tous les milieux. Ce sont des exemples et il appartient aux praticiennes formatrices et aux praticiens formateurs de définir ceux pertinents pour leur pratique.

A noter que certaines activités ne sont peut-être pas applicables dans certains milieux de pratique, et qu'il est possible de les retirer en cochant la case « non applicable ». Il est aussi possible que les activités deviennent non applicables en cours de stage, en fonction des opportunités rencontrées ou non par l'étudiant·e.

Guide de l'évaluation de la formation pratique

Les activités essentielles

A noter que des activités spécifiques doivent être réussies pour valider chacun des stages. Si elles ne sont pas validées par l'étudiant·e, le stage sera considéré en échec.

Calcul de la note

1. Validation des activités essentielles
2. Calcul du nombre d'activités validées par rapport à celles non validées
3. Le pourcentage de réussite et la note du stage se calculent sur la relation entre le total des activités validées et le total des activités réalisables, selon un barème défini.

Evaluation: procédure:

1. Durant la première semaine de stage, discussion avec la ou le PF, reprise des activités et des indicateurs retenus pour le lieu de stage
2. A mi-stage, évaluation formative faite par la ou le PF et présentée à l'étudiant.e
3. Lors de la dernière semaine de stage, évaluation sommative réalisée par la ou le PF et présentée à l'étudiant.e.

Procédure en cas de risque d'échec

La praticienne formatrice ou le praticien formateur avertit l'enseignant·e dans les plus brefs délais si elle ou il estime que l'étudiant·e rencontre des difficultés importantes pouvant déboucher sur une non-validation du stage. Une réunion est organisée au plus vite sur le lieu d'accueil de l'étudiant·e.

- La réunion vise à :
 - a) prendre acte des difficultés de l'étudiant·e ;
 - b) analyser, en concertation, ces difficultés ;
 - c) adapter les attentes et les objectifs de formation pratique en tenant compte des difficultés rencontrées ; les attentes et les objectifs demeurent cependant ceux du niveau de la période de formation pratique dans laquelle l'étudiant·e se trouve ;
 - d) déterminer les nouvelles modalités d'encadrement et de supervision visant à favoriser une évolution satisfaisante des apprentissages.

Un procès-verbal de la séance est rédigé par l'enseignant·e et communiqué à la praticienne formatrice ou au praticien formateur ainsi qu'à l'étudiant·e.

Procédure en cas de risque d'échec

En cas d'échec, une séance réunissant la praticienne formatrice ou le praticien formateur, l'étudiant·e et l'enseignant·e est organisée. Elle permet d'explicitier les raisons de l'échec et de vérifier le respect des dispositions normatives régissant les stages. L'enseignant·e rédige un procès-verbal de la séance et le communique aux parties.

Evaluation: phase test

- Travail concernant la FP2 et 3 est en cours de finalisation
- Phase test: formulaire pourrait être revu en fonction des feedback

La supervision PEC 22

Laure Décastel

Supervision pédagogique est obligatoire

Module :

3693 Formation pratique niveau 3

Responsable du module:

Floriane Rebeaud

Responsable de la supervision obligatoire :

Laure Décastel

Buts de la supervision pédagogique

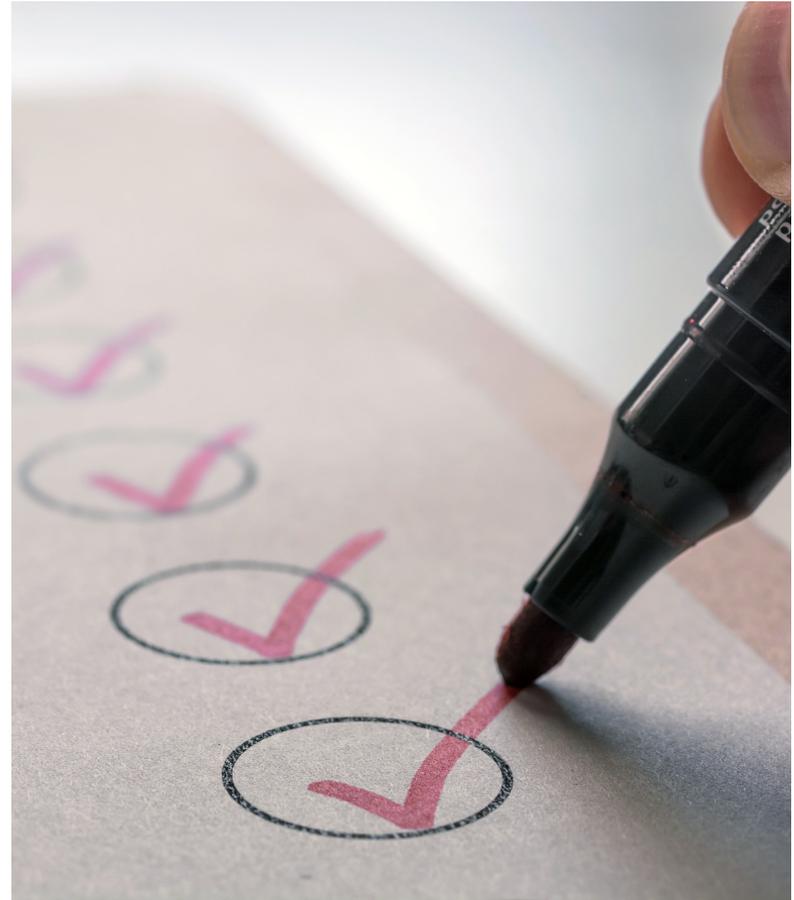
- Reconnaître ses aptitudes et compétences en repérant celles à développer
- Faciliter une réflexion sur son attitude professionnelle
- Situer ses propres ressources et limites
- Clarifier et déterminer le sens et les exigences de ses actions professionnelles par une auto-évaluation
- Se positionner de manière adéquate dans la relation thérapeutique

Documents de référence

- **Directives d'application de la supervision pédagogique**

→ Disponibles à deux endroits:

1. **site de la HETSL** > Bachelor en ergothérapie > Supervision pédagogique > Documents à télécharger
2. **Cyberlearn.hes-so.ch** > formation pratique PEC 22 > Supervision pédagogique



Modalités

- Supervision obligatoire: **6h**
 - **3h** à réaliser durant la formation pratique niveau 1
 - **3h** à réaliser durant la formation pratique niveau **2 ou 3**
- Equivalent de 1h / 3 semaines, inclure les trajets si nécessaire

Organisation

- L'étudiant·e est responsable de :
 - Prendre contact avec un superviseur ou une superviseuse
 - Informer et négocier avec son ou sa PF des rendez - vous prévus
- Le ou la PF a le devoir de libérer l'étudiant·e sur son temps de travail pour réaliser les heures de supervision en présence ou à distance
- Lieux: définis entre les partenaires (HETSL réservation possible de salle; distanciel possible)

La superviseuse ou le superviseur

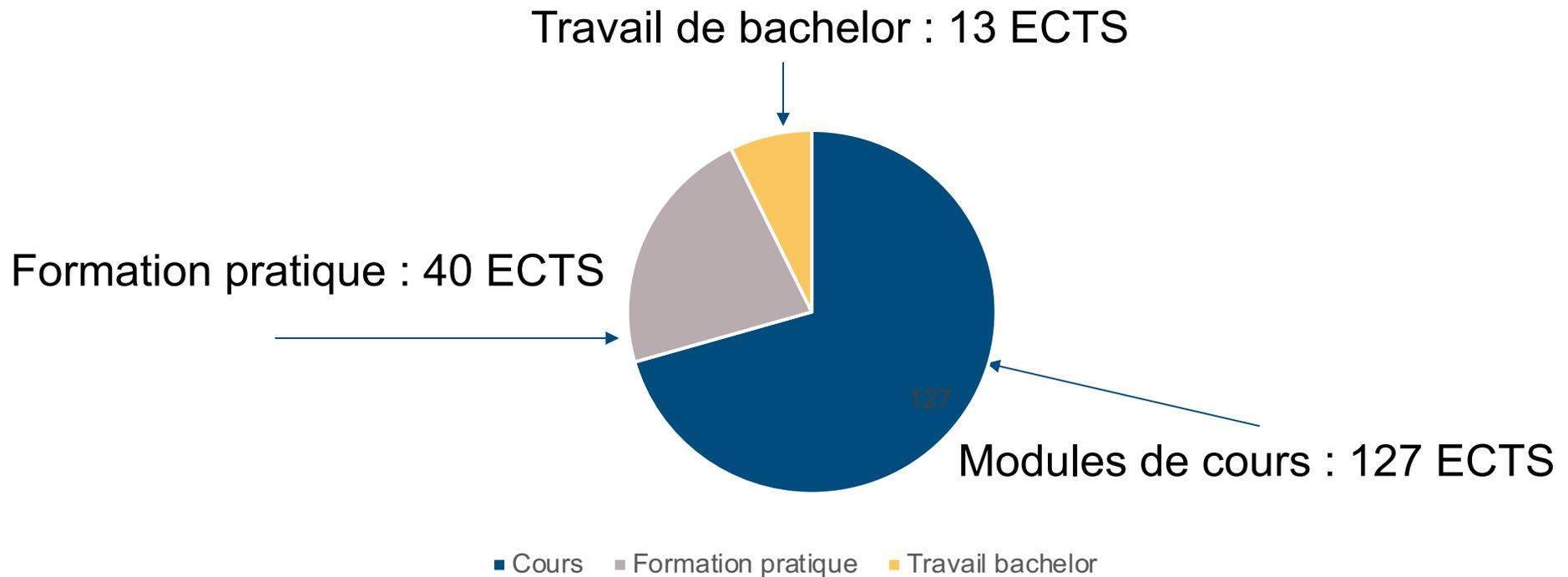
- Un·e professionnel·le du secteur socio-sanitaire
- Extérieur au lieu de stage et la formation
- Formé à la supervision ou en formation
- Tenu·e à la confidentialité
- Figure sur la liste des superviseurs acceptés par la HES-SO, disponible sur le site de la HETSL ou sur ISA

Supervision additionnelle

- En cas d'échec de la formation pratique niveau 1:
 - **Répétition** des 3h de supervision effectuée
- **Au-delà de 6h**, l'étudiant·e peut remplir une « **demande de supervision additionnelle** » sous réserve que la demande soit justifiée et pertinente.

Le travail de Bachelor PEC 22

Travail Bachelor



Formes du travail de bachelor

1. *Recension des écrits structurée à partir d'une problématique clinique identifiée au cours de la FP2. Ce format est celui préconisé par la filière.*

Exemples :

- Explorer dans la littérature le vécu ou les difficultés rencontrées par certaines populations,
- Identifier les approches évaluatives à préconiser pour certaines situations/populations,
- Documenter les interventions à préconiser pour certaines situations/populations,
- Documenter l'efficacité d'un programme particulier, etc.

Formes du travail de bachelor

- 2. Petit projet de recherche, avec une collecte de données limitée et idéalement réalisée dans le milieu de la formation pratique après la FP2.*

Par exemple : Explorer le vécu, les pratiques cliniques

Formes du travail de bachelor

Les attentes de la filière à votre endroit :

- Participer aux échanges avec les étudiant·es sur les thèmes possibles et soutenir leurs réflexions. Le thème / la question de recherche doit avoir un intérêt pour votre milieu de pratique.
- Comme le TB est réalisé en équipe, le thème pourrait toutefois ne pas être retenu.
- Si le thème est retenu, possibilité, pour le·la PF ou un·e collègue, de jouer le rôle de (co-)direction, **mais sans aucune obligation.**

A vos questions!

Procédure attribution place de stage

Selon les directives d'application de la formation pratique PEC 22, les étudiant.es sont amenés à varier leur parcours en terme de type de services fréquentés, d'atteintes à la santé traités et de population rencontrée. Plus précisément, il s'agit ici de voir au moins deux populations et au moins trois types d'atteintes à la santé dans au moins deux types de services distincts.

Pour chaque période de formation pratique, les étudiant.es sélectionnent cinq places de stage parmi les places proposées, en respectant les critères de variation de la population et des atteintes à la santé rencontrées, dans des types de structures différents. Chaque étudiant.e se voit attribuer l'une de ses cinq places sélectionnées. Si la première répartition ne permet pas d'attribuer l'une des cinq places sélectionnées à un.e ou plusieurs étudiant.es, une seconde répartition est faite par le ou la responsable de module avec ces étudiant.es.

Journée d'immersion

De par l'alternance avec des journées de cours, les dates ne sont pas flexibles ou interchangeable, votre engagement pour l'une ou l'autre des journées implique votre participation pour les 5 dates prévues ce jour-là.

Les journées d'immersion sont considérées comme des journées de formation pratique, avec les mêmes conditions d'indemnisation (sous condition de la signature de la Convention sur la formation pratique de la HES-SO). Une confirmation de stage sera envoyée. Un CPT standardisé sur la base des objectifs identifiés pour les 5 journées sera fourni et devra être signé par les différentes parties. Bien que les PF restent responsables de la tenue et de l'organisation de ces journées, les étudiant.es peuvent ensuite sur le terrain suivre d'autres ergothérapeutes. Il n'y aura pas d'évaluation de la part du milieu de formation pratique.

Enseignement « Milieu hospitalier »

1 ère année:

1206 : Performances et mobilité en contexte: Catherine Genet

1209: Performances occupationnelles des personnes adultes avec une atteinte neurologique: Catherine Genet

2ème année

2312 : Performances occupationnelles des personnes en situation de vulnérabilité: Mathilde Berger

2414: Performances occupationnelles des personnes présentant une démence ou nécessitant des soins palliatifs: Nicolas Kuhne

2415: Ergothérapie en santé mentale: Julie Desrosiers

3ème année

3620: Contexte de pratique: Romain Bertrand

Quelques infos

Association des Praticiens Formateurs et Praticiennes Formatrices HES Romands (APFR), domaine santé et travail social

- Promouvoir le statut, la fonction et le rôle des PF.
- Proposer une écoute et un soutien pour les demandes et les problématiques des PF nous sollicitant.
- Entretenir les liens, favoriser les échanges et le dialogue entre les différents acteurs du dispositif de formation.

<https://www.hes-so.ch/la-hes-so/enseignement/etudier-a-la-hes-so/formation-pratique-sante-et-travail-social/association-des-praticiens-formateurs-hes-romands>

Quelques infos

Cours de perfectionnement pour PF

La HES-SO offre des cours de perfectionnement pour les Praticiens Formateurs.

HESAV, en partenariat avec la HETSL et La Source, est en charge de l'offre pour le canton de Vaud.

- Ces formations durent deux jours. Elles sont organisées régulièrement à l'intention des praticiens formateurs en exercice et elles répondent au principe des 2 jours de formation annuels obligatoires énoncés dans la Convention sur la formation pratique HES-SO.
-
- Elles sont **subventionnées par la HES-SO**. À l'issue de chaque formation, les participant.e.s reçoivent une attestation de participation.

<https://hesav.ch/formation/formation-continue-et-postgrade/>

Et un forum?

- Après ergonet... ergopfnet?



Organisation de l'après-midi Rendez-vous à 13h45

Atelier 1 Alternance intégrative: salle B231

Atelier 2: Feedback: salle B234

Atelier 3: Raisonnement clinique: salle A332

Atelier 4: Observation: salle B333

Merci pour votre écoute et bon appétit!

Clôture